



Groupement français
des industries électroniques
de Sécurité Incendie



L'avenir des S.S.I Français dans l'environnement Européen



Présentation du GESI


Le **GESI, Groupement Français des Industries électroniques de Sécurité Incendie**, organisme affilié à la F.F.M.I (Fédération Française du Matériel d'Incendie), représente 93% du marché des matériels de détection d'incendie vendus en France. Regroupant les professionnels du secteurs de la détection

93% du marché des matériels de détection d'incendie vendus en France

d'incendie, le GESI est chargé de promouvoir et de développer la protection incendie en France par l'utilisation de systèmes électroniques de sécurité incendie. La qualité et la sécurité sont les objectifs clairement affichés par le GESI.

Dans le marché de la détection incendie – pour lequel la sécurité est le seul objectif – le GESI a, depuis 20 ans, su fédérer autour de lui les professionnels du secteur : les constructeurs de matériels, mais aussi les installateurs et les prestataires de services. Soucieux de proposer une offre de qualité en adéquation avec les besoins du marché, le GESI a développé une action particulière autour de trois pôles :

- l'étude du "niveau" de risque des différents marchés,
- la mise en place de techniques adaptées à la configuration du risque,
- la prise en compte de l'avancée des travaux de certification de matériels et/ou d'entreprises.



La participation du GESI dans l'élaboration de référentiels permet de faire valoir les conceptions françaises en matière de sécurité incendie des biens et des personnes et de valoriser les techniques et les produits de ses professionnels. Tant au niveau national qu'euro-péen, le GESI intervient en qualité d'expert dans de nombreux groupes de travail, en concertation avec des acteurs institutionnels et autres : pouvoirs publics, organismes de prescription, de normalisation, de certification, ou encore des fédérations professionnelles... Sensibilisé à la normalisation européenne, mais également à la certification, le GESI participe activement à ces travaux. Au-delà de la mise en conformité CE relative aux directives "Compatibilité électromagnétique" et "Basse Tension", les professionnels du GESI contribuent à faire avancer la normalisation européenne sur la base des référentiels EN 54.

Le GESI, Groupement Français des Industries électroniques de Sécurité Incendie, organisme affilié à la F.F.M.I (Fédération Française du Matériel d'Incendie)

Les grands chantiers du GESI



Le nouveau référentiel sur la maintenance des équipements de détection incendie.

L'implication du GESI au niveau de la mise en place du référentiel de maintenance porte ses fruits puisqu'il a donné naissance au nouveau référentiel F7, sur le point d'entrer en application. Ce travail, mené en partenariat avec les fédérations d'installateurs telles que la FFIE et le SERCE ou les grands utilisateurs,

souligne l'aspect primordial de la maintenance dans la chaîne de qualité de la détection incendie.

Ce nouveau référentiel détaille les engagements de service, partagés par les entreprises certifiées. Il apporte une meilleure cohésion au niveau de la filière professionnelle, du constructeur à la société de maintenance en passant par l'installateur. Le client final bénéficie donc d'une traçabilité et d'une qualité de service renforcées.



La migration des détecteurs ioniques installés en France

Le décret n°2002-460 du 4 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants impose notamment une traçabilité unitaire des matériels contenant des sources ionisantes. En France, ce sont 7 millions de détecteurs de fumées

ioniques installés qui sont concernés par cette mesure et devront être remplacés.

Le GESI, en formant un groupe de travail composé de constructeurs, d'installateurs, d'utilisateurs et d'un représentant de l'Afnor, réfléchit déjà à la mise en place d'un planning de remplacement progressif des détecteurs ioniques.



Les grands chantiers du GESI



De futures normes européennes pour la sécurité incendie ?

Le GESI participe, en tant qu'expert français, à la préparation des normes techniques européennes. Son rôle consiste à faire prévaloir la notion de **performance globale d'un système** afin d'éviter un nivellement vers le bas qui pourrait résulter d'une approche normative moins complète que ce qui existe actuellement en France.

En effet, la spécificité française réside dans la mise en place d'un système de détection relié à un centralisateur de mise en sécurité incendie (CMSI). Ce centralisateur pourra, le cas échéant, déclencher un certain nombre de commandes : clapets coupe-feu, portes coupe-feu, sirènes... C'est cette cohérence que le GESI souhaite mettre en avant au cours des discussions techniques à Bruxelles.



GESI

39 rue Louis Blanc
92400 Courbevoie
Tel : 01.47.17.63.02
Fax : 01.47.17.68.50
www.gesi.fr